



ERASMUS+ EN FRANCE : INFOS CLÉS

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce sont des opportunités de mobilités et de partenariats pour les acteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport.

En 2020, l'Agence Erasmus+ France a financé **107 508** mobilités Erasmus+ pour différents publics :

SECTEURS ÉDUCATIFS	PUBLICS CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ	MOBILITÉS FINANÇÉES 2019
FORMATION PROFESSIONNELLE	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	23 975
	Enseignants, formateurs et accompagnateurs	8 928
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EN EUROPE)	Étudiants	56 693
	Enseignants, personnels	5 475
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HORS EUROPE)	Étudiants	2 476
	Enseignants, personnels	2 624
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	Enseignants, personnels	6 101
ÉDUCATION DES ADULTES	Formateurs	1 236
TOTAL		107 508



près de **5 000** enseignants et professeurs



partent enseigner à l'étranger

dans le cadre d'Erasmus+ sur une année (dont 1 624 hors d'Europe)

LE BUDGET

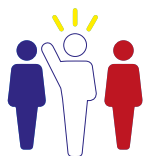


26 milliards d'euros pour 2021-2027



+80% par rapport à 2014-2020

Erasmus+ EST LA 1^{ÈRE} RÉALISATION CONCRÈTE DE L'UE aux yeux des Français (sondage BVA de mai 2017)



60% des apprenants de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus+ sont des jeunes **d'origine sociale populaire** et 39% des étudiants Erasmus+ se déclarent **boursiers sur critères sociaux**.

Le programme Erasmus+ permet de partir dans 33 pays* en Europe et 168 pays partenaires.

1 apprenant sur 2 part en Erasmus+ pour un stage.

A partir de 2021, la bourse Erasmus+ est de 800 à 1 080€ par mois en formation professionnelle.

Dans l'enseignement supérieur, elle peut aller de 200 à 600€ avec des compléments pour les stages, pour les jeunes les moins favorisés (jusqu'à 1 000€ par mois) et pour encourager les transports écoresponsables.

*Les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.



Contact presse : Anne-Sophie Brioux
anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr
05 56 00 94 41



5 IDÉES REÇUES SUR ERASMUS +



N°1 : ERASMUS SERAIT UN PROGRAMME D'ÉCHANGES POUR LES ÉTUDIANTS.

× FAUX

Depuis 2014, le programme Erasmus+ rassemble et remplace les anciens programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), pour les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), pour les élèves et enseignants (Comenius), pour les adultes (Grundtvig) et le programme «Jeunesse en action».

Les bénéficiaires d'Erasmus+ en éducation et formation sont : les élèves, les enseignants et personnels de l'enseignement scolaire (de la maternelle au baccalauréat), les apprentis et formateurs de la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les professeurs et personnels de l'enseignement supérieur, les formateurs de l'éducation des adultes...

N°2 : ERASMUS BÉNÉFICIERAIT UNIQUEMENT AUX JEUNES ISSUS DE MILIEUX FAVORISÉS

× FAUX

L'inclusion sociale est la priorité n°1 du programme Erasmus+ 2021-2027, avec des moyens dédiés aux publics moins favorisés. Dans l'enseignement supérieur, 39% des étudiants en Erasmus+ sont **boursiers sur critères sociaux**. En formation professionnelle, 60% des jeunes en Erasmus+ sont **d'origine sociale populaire** et 50% font face à des obstacles économiques, géographiques et de santé. (source : Note de l'Observatoire n°10). Les écoles primaires et collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) sont représentés en proportion plus importante dans le programme Erasmus+ (24,6%) que leurs poids dans l'ensemble des établissements au niveau national (13,4%).

N°3 : ERASMUS SERAIT RESERVÉ AUX JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

× FAUX

Il n'y a pas de limite d'âge pour participer à Erasmus+.

Erasmus+ bénéficie à des élèves d'école primaire, de collège, de lycée, de CFA, d'université et d'école, mais aussi inscrits à Pôle emploi, dans les missions locales, ou encore dans les associations et les organismes de formation continue.

N°4 : ERASMUS, CE SERAIT BEAUCOUP DE FÊTES ET PAS BEAUCOUP DE TRAVAIL

× FAUX

L'auberge espagnole, c'est dépassé ! Plus de la moitié des bénéficiaires Erasmus+ (tous secteurs confondus) et au moins un étudiant sur trois, part pour faire un stage en entreprise.

Erasmus+ est un outil pour l'emploi qui permet à chacun de développer des **compétences** (linguistiques, professionnelles, savoir-être...) et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale. 86% des apprentis et apprenants de la formation professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus+. Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi en 2,9 mois contre 4,6 mois pour les autres.

N°5 : ERASMUS, CE SERAIT DES SÉJOURS DANS LES CAPITALES EUROPÉENNES

× FAUX

Erasmus+ bénéficie aux établissements de formation à travers les territoires en Europe, y compris en **zones rurales**. Plus de 400 établissements d'enseignement agricole (CFA, lycées, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA, écoles supérieures...) participent au programme Erasmus+ pour faire partir leurs élèves en mobilité et en accueillir, permettre des échanges de bonnes pratiques entre formateurs et contribuer à l'innovation pédagogique. Entre 2014 et 2020, plus de 37 300 jeunes de l'enseignement agricole sont partis avec Erasmus+.

Au-delà des frontières de l'Europe, 168 pays sont accessibles pour des mobilités Erasmus+ dans l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle.

Enfin, Erasmus+ c'est aussi des coopérations entre établissements, impliquant souvent des entreprises : 50% des partenaires de projets Erasmus+ sont des acteurs du secteur privé.



CE QUE VOUS NE SAVEZ PAS SUR ERASMUS+

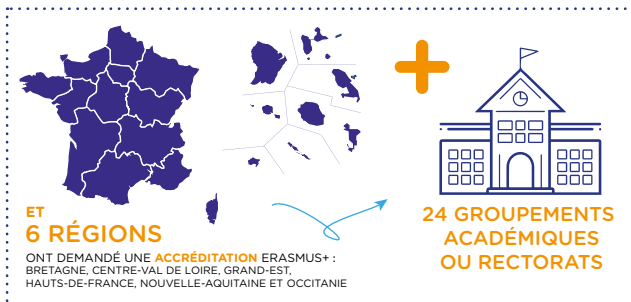


DES COOPÉRATIONS AU SERVICE DE L'INNOVATION

Erasmus+ finance des projets visant à renforcer les liens entre les établissements de formation pour stimuler l'innovation et concevoir des formations en réponse aux besoins identifiés sur le marché du travail. Grâce à des échanges de pratiques et des projets novateurs, les bénéficiaires Erasmus+ créent aujourd'hui l'école de demain.

UN LEVIER POUR LES TERRITOIRES

Erasmus+ alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France en zones urbaines comme rurales, en métropole comme dans les territoires ultramarins. Les **collectivités locales** peuvent coordonner des projets Erasmus+ pour organiser la mobilité internationale dans les établissements d'éducation et de formation de leurs territoires.



Le programme est utilisé pleinement en Ile-de-France, en Auvergne Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine. La Réunion, la Martinique et la Corse se démarquent par un très bon niveau de financement par habitant.

DES ÉCHANGES AU SERVICE DE LA CULTURE

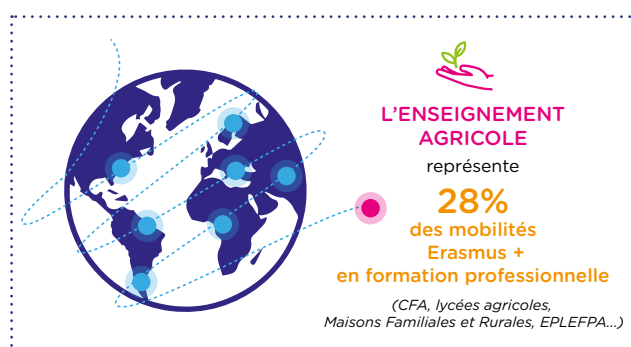
Erasmus+ bénéficie aux acteurs de la culture, de la création artistique et du patrimoine. Entre 2014 et 2020, 82 établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de la Culture ont reçu 24 millions d'euros de financements Erasmus+ et fait partir 8 800 étudiants et 1 400 enseignants et personnels en mobilité Erasmus+. En 2021, le ministère de la Culture entre dans la gouvernance de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

En 2021, le ministère de la Culture entre dans la gouvernance de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

UN SITE DE DONNÉES PUBLIQUES

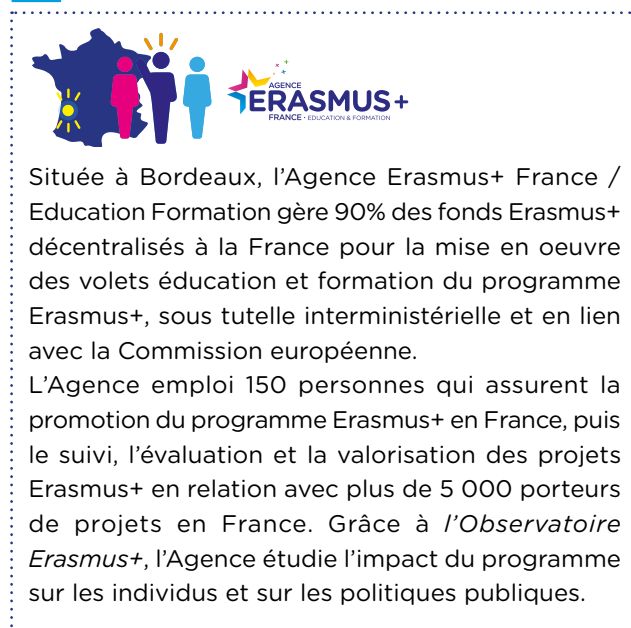
Le site internet www.staterasmus.fr donne accès aux données sur le financement du programme Erasmus+, la répartition territoriale, les chiffres sur les mobilités et partenariats. Il rend visible la distribution des subventions européennes et garantit la transparence des fonds européens.

LA FORTE IMPLICATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Plus de 400 établissements d'enseignement agricole sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) ont capté 97 millions d'euros entre 2014 et 2020, soit 8,4% du budget Erasmus+ pour la France sur cette période, permettant à 37 300 jeunes de l'enseignement agricole de partir en mobilité Erasmus+.

UNE AGENCE NATIONALE À BORDEAUX





QUELQUES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER



europass

EUROPASS est un outil gratuit - disponible dans 35 pays et en 29 langues - qui permet de se constituer un profil professionnel en ligne. Plus de 635 000 comptes ont été créés en Europe dans les six mois qui ont suivi le lancement en juin 2020 de la nouvelle plateforme Europass qui propose des offres d'emploi et de formation à travers l'Europe.

<https://europa.eu/europass/fr>



eTwinning

eTwinning est une plateforme européenne qui propose un espace de travail collaboratif et sécurisé pour les équipes éducatives des établissements scolaires et des Centres de Formation d'Apprentis. Plus de 900 000 enseignants inscrits dans 200 000 établissements y participent et réalisent des projets pédagogiques entre élèves et enseignants d'établissements de 43 pays européens.

<https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

EPALE

France

EPALE est une plateforme européenne en ligne où près de 100 000 professionnels de l'éducation des adultes partagent des ressources (articles, actualités, événements) et échangent autour de pratiques communes pour construire des projets européens.

<https://epale.ec.europa.eu/fr>



L'Agenda Européen pour la Formation des Adultes (AEFA)

visé à accroître la participation des adultes peu qualifiés à la formation. Des expérimentations sont menées avec les acteurs de la formation et de l'emploi en France pour faire émerger des méthodes communes à l'échelle européenne et accessibles grâce à des outils tels que le Petit guide de l'AFEST (action de formation en situation de travail) ou encore le référentiel pour reconnaître les compétences transversales.



euro|guidance

Euroguidance est un réseau pour l'orientation qui fournit des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.

<https://www.euroguidance-france.org/>



Contact presse : Anne-Sophie Brieux

anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr

05 56 00 94 41